

Journal La Presse,

Mme Isabelle Hachey (514) 285-7000 # 7179 - IHACHEY@lapresse.ca

Diocèse de Saint-Hyacinthe

- 1.- Nous saluons la décision de l'archevêché de Montréal et des diocèses qui acceptent de faire la démarche décrite dans votre journal ce matin.
- 2.- Ici, au diocèse de Saint-Hyacinthe, sur la question des abus sexuels concernant les mineurs ou les personnes vulnérables, c'est « tolérance zéro ». Nous entérinons parfaitement les orientations du document publié en juin 2018 par la Conférence des Évêques Catholiques du Canada.
- 3.- D'ailleurs, sur cette question, je tiens à préciser que depuis quelques années, nous sommes préoccupés par cette question et que nous avons posé des gestes en ce sens :

Premièrement, depuis 1995, au niveau des trois diocèses de ce que nous appelons la Province ecclésiastique de Sherbrooke, nous avons un comité qui réfléchit et aborde ces questions plus particulièrement.

Deuxièmement, depuis 2015, nous nous sommes dotés d'un nouveau protocole de prévention pour être en mesure de bien accompagner de telles situations si jamais il s'en produisait. Ce même protocole sera révisé cette année à la lumière du document de la C.E.C.C. publié en juin 2018.

Troisièmement, depuis la publication du document de la C.E.C.C. en juin dernier, nous avons tenu trois rencontres diocésaines afin de pouvoir informer et former les prêtres et le personnel pastoral pour le diocèse de Saint-Hyacinthe. Nous avons également tenu une rencontre avec les Supérieurs Majeurs des communautés religieuses oeuvrant dans le diocèse de Saint-Hyacinthe.

- 4.- Quant à l'avenir, nous envisageons d'emprunter la voie ouverte par le diocèse de Montréal et les autres diocèses concernés. Actuellement, nous travaillons en concertation avec les deux diocèses avec lesquels nous sommes regroupés en province ecclésiastique, à savoir, les diocèses de Sherbrooke et de Nicolet.

Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe

Jean Marc Robillard (450) 773-8583 # 304 - jmarc@diocese-st-hyacinthe.qc.ca

Relationniste auprès des médias.

27 mars 2019, 13 h 30.